



PRÉFECTURE DU RHONE
PRÉ - ARCHIVAGE
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Salle : 510 5
Travée : 325.326
Métrage : 3,60 m

BORDEREAU DE VERSEMENT

Partie réservée au service versant

Nom du Service versant : SIRACEDEP
Date du versement : 24 MARS 1986
Nombre d'articles : 16
N° de téléphone : Poste 40.64

Partie réservée aux Archives

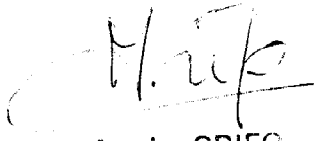
N° du versement : 1881 W
Date de prise en charge : 19.10.87
Métrage : 3,60 m

n° 2593

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
1	CARBURANTS INSTRUCTION	1948-84			
2	CARBURANTS METEO-CHAUFFAGE	1981-1983			
3	CARBURANTS : . Economie d'Energie . Eclairage . Enseignes lumineuses	1974-1984			
4	CARBURANTS : CONTROLE DU CHAUFFAGE	1979-1984			
5	CARBURANTS : . Contrôle du Chauffage . Economie d'Energie	1979-1984			
6	CARBURANTS : . Organigramme de Direction . Commission Départementale . Distribution du Fed	1974-1984			
7	CORRESPONDANCES AU PARTICULIERS (CARBURANTS)	1980			

Indexation

Le Directeur, Chef du Service Interministériel
Regional des Affaires Civiles et Économiques de
Défense et de la Protection Civile


Annie CRIFO

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
8	SERVITUDES RADIOELECTRIQUES	1978-1982			
9	COURRIER : BUREAU DE DEFENSE	1978-1984			
10	RAVITAILLEMENT : Indemnités participation MEMENTO	1975-1983 1962			
11	RAPPORT CONTROLE RAVITAILLEMENT CIRCONSCRIPTION	1963-1983 1977-1981			
12	RAVITAILLEMENT : . Stocks) . Personnel) RAV.	1963 1962-1977			
13	MOBILISATION RAV.	1944-1963			
14	HEBERGEMENT : Enquêtes Mairies COURLY	1984			
15	ENQUETES : Mairies RHONE	1984			
16	ENQUETES : Mairies RHONE	1984			

P.o.

LE DOCUMENTALISTE
CHEF DU SERVICE DES ARCHIVES

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.